

Image not found or type unknown



Mandat de representation devant médiateur

Par **monique LATERRADE**, le **17/05/2012 à 13:17**

Bonjour, rnje dois prochainement passer en conciliation pour non remboursement dépôt de garantie par ancien loueur et étant à l'étranger,souhaiterais me faire représenter par un ami.Qq'un pourrait-il m'aider??